



## N° 151 Évaluation de la politique de lutte contre le harcèlement entre élèves en milieu scolaire

rapport publié le 15 octobre 2019

| No 151 Politique de lutte contre le harcèlement entre élèves en milieu scolaire |   |        |   |
|---|---|--------|---|
| Recommandations proposées   | 6 | Ouvert | 5 |
|   |   | Fermé  | 1 |
|   |   | Refusé | - |

Les six recommandations émises par la Cour des comptes ont toutes été acceptées.

Au 30 juin 2020, une recommandation a été mise en œuvre, cela durant la période sous revue.

Les mesures suivantes ont été prises (recommandation 1) :

- une meilleure prise en compte des aspects liés à la posture de l'enseignant, des dimensions relationnelles (« vivre ensemble ») et de la dimension collective de l'enseignement (partage de pratiques) dans la formation initiale des enseignants du primaire et du secondaire. Ces priorités ont été également énoncées par la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin ;
- l'élaboration d'une formation sur le numérique obligatoire pour tous les enseignants. Cette formation a notamment comme objectif de sensibiliser les enseignants aux dérives possibles que peuvent entraîner certains usages des outils numériques, notamment le cyberharcèlement.

La Cour des comptes salue les efforts effectués pour répondre à la deuxième recommandation du rapport, notamment la mise en place de plusieurs formations continues axées sur le développement des compétences psychosociales. La Cour des comptes considère toutefois que le statut de cette recommandation reste « Ouvert » dès lors que certaines formations sont nouvelles et n'ont pas encore été dispensées. Elle prendra position en juin 2021 en fonction notamment du nombre de participants à ces formations et du contenu de celles-ci.

Les autres recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échu au 30 juin 2020, n'ont pas fait l'objet d'un suivi particulier.

| No 151 Politique de lutte contre le harcèlement entre élèves en milieu scolaire |  |         |  |               |        |
|---|--|---------|--|---------------|--------|
| Numéro  | Libellé  | Risques | Responsable  | Date échéance | Statut |
| 151-R1  | Renforcer la formation initiale et/ou continue axée sur les dimensions du climat scolaire et les compétences psychosociales. | nd      | DRH DG<br>DRH chargée de la coordination<br>DIP-IUFE | 31.08.2022    | Fermé  |
| 151-R2  | Renforcer les formations axées sur la transversalité des enseignements.  | nd      | DRH DG   | 31.08.2022    | Ouvert |
| 151-R3  | Renforcer et pérenniser les connaissances relatives au harcèlement.  | nd      | DRH DG<br>SSEJ<br>SMS                                | 31.08.2022    | Ouvert |
| 151-R4  | Améliorer le monitoring du phénomène.  | nd      | DGEO<br>DGESII<br>DGOEJ<br>SRED                      | 31.08.2022    | Ouvert |
| 151-R5  | Améliorer le pilotage de la politique publique.  | nd      | DGEO<br>DGESII<br>Groupe Vie et climat scolaire      | 31.08.2022    | Ouvert |
| 151-R6  | Améliorer la communication et la coordination entre acteurs.   | nd      | Groupe Vie et climat scolaire<br>DGEO<br>DGESII      | 31.08.2022    | Ouvert |